

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MHGA UNO (FCP20050878)

Part P ☒ (FR0010250183) Part I ☐

Fonds d'Investissement Alternatif (FIA)

soumis au droit français géré par MALAKOFF HUMANIS GESTION D'ACTIFS

Objectifs et politique d'investissement

Description des Objectifs et de la politique d'investissement :

MHGA UNO est un fonds de type multi-actifs (actions, obligations, monétaires). Il gère de façon discrétionnaire des actifs financiers français ou étrangers (valeurs mobilières et instruments financiers à terme).

MHGA UNO a pour objectif de réaliser une performance, nette de frais de gestion, supérieure à l'Indice ESTR capitalisé Jour.

Indicateur de référence :

EURO SHORT-TERM RATE (ESTR, indice monétaire) pour 50% de l'actif net du FCPE. L'ESTR reflète le taux d'emprunt au jour le jour sur le marché interbancaire de la zone Euro. L'euroSTR est publié chaque jour ouvré de marché (Target 2) par la Banque Centrale Européenne (BCE) et se base sur les échanges du jour précédent. L'euroSTR capitalisé intègre l'impact du réinvestissement des intérêts.

Caractéristiques essentielles du FIVG :

MHGA UNO a un style de gestion discrétionnaire reposant sur la combinaison de différents niveaux d'allocation d'actifs : une allocation stratégique, une allocation tactique et une allocation prenant en compte les pondérations entre les différentes zones géographiques. Deux approches de gestion sont mises en oeuvre : la gestion directe en ligne à ligne dans le cadre de la « poche taux » et la sélection d'OPC.

MHGA UNO est exposé comme suit :

*en produits de taux :

- obligataires (entre 0 % et 100 % de l'actif net du fonds) : obligations et autres titres de créances émis par des entités publiques et/ou privées et OPC obligations. La sensibilité de la poche « obligataire » sera comprise entre 0 et 3).
- monétaires (entre 0 % et 100 % de l'actif net du fonds) : les instruments du marché monétaire émis par des entités publiques et/ou privées et OPC monétaires.

A l'exception des emprunts émis par des Etats membres de l'OCDE, le gérant sélectionnera les émetteurs et/ou les émissions selon des critères de notation minimum.

Les titres de créance négociables et obligations et/ou les émetteurs dans lequel le Fonds investit bénéficient d'une notation de marché « Investment grade » ou font l'objet d'une notation interne équivalente par la société de gestion. Les titres ne bénéficiant pas de cette notation pourront représenter au maximum 10 % de l'actif net du fonds.

*en actions (entre 0 % et 15 % de l'actif net du fonds) : le gérant diversifiera ses investissements afin que le risque ne soit pas concentré sur un seul secteur, un seul type de capitalisation ou sur une seule zone géographique. Le Fonds pourra avoir recours aux « trackers », OPC indiciels cotés, pour ajuster l'exposition globale sur les marchés actions en cours de journée, notamment dans le cas de souscriptions importantes ou de fortes variations de marché. Le Fonds pourra être investi jusqu'à 10% de son actif net en OPC investis sur les marchés actions des pays émergents.

*en placements mixant les classes d'actifs actions, obligations et monétaires : entre 0% et 10% de l'actif net du fonds.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

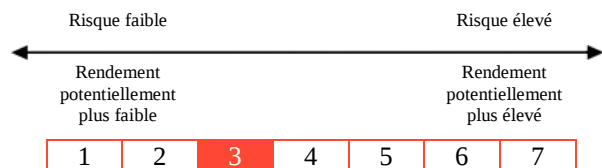
Durée de placement recommandée : Supérieure à 2 ans.

Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports avant la durée de placement recommandée.

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de souscriptions/rachats : elle est calculée quotidiennement en divisant l'actif net du Fonds par le nombre de parts émises sur la base des cours de clôture de chaque jour de Paris (selon le calendrier officiel d'Euronext - Paris SA), à l'exception des jours fériés au sens de l'article L. 3133-1 du Code du travail.

Les ordres de souscriptions et de rachats sont effectués sur VL à cours inconnu et sont centralisés chaque jour de calcul de la valeur liquidative (J) jusqu'à 15h00. Ces ordres sont exécutés sur la base de la valeur liquidative de J. Les règlements afférents à ces ordres interviennent à J+2 ouvrés.

Profil de risque et rendement



> La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

La catégorie précitée a été déterminée à partir de l'amplitude des variations de la valeur liquidative constatée sur cinq années.

> Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Le niveau de risque de ce fonds reflète principalement le risque et le niveau de volatilité des marchés actions et taux sur lesquels il est investi.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

> **Risque de crédit** : il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur monétaire ou obligataire ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance de cet émetteur peut alors baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative.

> **Risque de liquidité** : C'est le risque qu'une position ne puisse pas être cédée pour un cout limité et dans un délai suffisamment court, c'est-à-dire le risque de devoir vendre un instrument financier à un prix inférieur au juste prix et ainsi générer une moins-value pour le portefeuille.

> **Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque de perte pour le portefeuille résultant du fait que la contrepartie à une opération ou à un contrat peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Le défaut d'une contrepartie peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

> **Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés** : Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme, ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du Fonds plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le Fonds est investi.

Frais

« Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de ce FIVG y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements ».

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3.00 % maximum
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de MALAKOFF HUMANIS GESTION D'ACTIFS, le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par ce FIVG sur une année	
Frais courants	0.84 %(*)
Frais prélevés par ce FIVG dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	La commission de surperformance représentera 20% de la différence entre la performance de l'Actif net du Fonds et celle de son indice de référence l'ESTR capitalisé Jour**

(*) Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

La part « P » est ouverte à tout type de souscripteurs, destinée plus particulièrement au groupe MALAKOFF HUMANIS.

Pour plus d'informations sur l'ensemble des frais, veuillez-vous référer à la section « Frais et commissions » du prospectus de ce FCP disponible sur demande auprès de MALAKOFF HUMANIS GESTION D'ACTIFS Service reporting - 141 rue Paul Vaillant Couturier 92246 Malakoff Cedex ou sur le site internet www.hga.humanis.com.

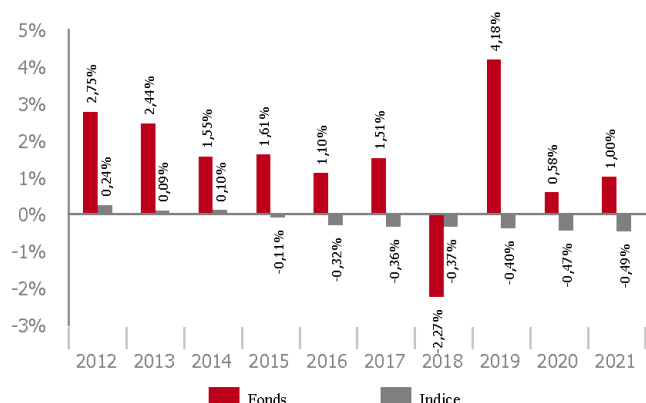
(**) La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance de l'Actif net du Fonds et celle de son Indicateur de Référence ci-contre appréciées sur une Période de Référence d'une durée d'un an minimum, adossée à l'exercice du Fonds clôturant le dernier jour de bourse du mois de décembre.

A compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2022, toute sous-performance de l'Actif net du Fonds par rapport à son Indicateur de Référence constatée à la date de clôture d'un exercice devra être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A ce titre, la Période de Référence pourra être prolongée dans la limite de 5 ans.

Les commissions de surperformance sont payées à la date de clôture de l'exercice du Fonds.

AVERTISSEMENT : une commission de surperformance pourra être payée dès lors que la performance de l'Actif net du Fonds sera supérieure à celle de son Indicateur de Référence même en cas de performances négatives.

Performances passées



AVERTISSEMENT : Ce diagramme ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

Les performances sont affichées nettes des frais courants.

Devise : euro.

Date de création du fonds : 09/12/2005

Informations pratiques

> **Dépositaire :** BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
> **Commissaire aux comptes :** PRICE WATER HOUSE COOPERS
> **Forme juridique :** Fonds d'investissement à vocation générale (FIVG)
> **Prospectus / rapport annuel / document semestriel / valeur liquidative / information sur chaque part :**
: disponibles sur demande auprès de **MALAKOFF HUMANIS GESTION D'ACTIFS** Service reporting - 141 rue Paul Vaillant Couturier 92246 Malakoff Cedex ou mhga.reporting@malakoffhumanis.com.

> **Fiscalité :** Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de ce FIA peuvent être soumis à taxation. Pour toute question à ce sujet, nous vous conseillons de vous adresser directement à votre conseiller fiscal.

Ce fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique (*US Persons*).

La responsabilité de **MALAKOFF HUMANIS GESTION D'ACTIFS** ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de ce FIA.

Ce FIVG est agréé et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
MALAKOFF HUMANIS GESTION D'ACTIFS est agréée par la France et réglementée par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **11-02-2022**.